

**L**e dernier édito de l'année... probablement le dernier du mandat aussi, depuis le dernier congrès de l'UD, le 27ème, des 9 et 10 octobre 2010 !

**EDITO**

Le temps passe vite, même si certains moments du mandat ont été plus longs que d'autres. Des moments certainement plus lourds où il aura fallu œuvrer pour les intérêts de l'organisation, à tous les étages et dans tous les états, sans oublier jamais nos intérêts de classe et le combat à mener pour et avec les salarié-e-s, les retraité-e-s et les précaires.

Depuis cette fin 2010 où nous achevons douloureusement une lutte contre l'inique réforme des retraites, il a coulé de l'eau sous les ponts. Et c'est un comble, **3 ans plus tard, une énième (contre) réforme des retraites régressive, parmi d'autres**, répondant toutes plus ou moins aux attentes et exigences patronales. Un bouquet de reculs, de surcroît soumis aux injonctions de la Commission Européenne, de la BCE et du FMI, les outils des marchés.

Bref, mieux vaudrait ne pas égrener tout ça... pour passer le cap de 2014, tranquilles avec amis et famille... quoique, peut-être qu'un peu de lucidité et de conscience reste de rigueur pour attaquer bon pied bon œil une année de combat. D'autant plus que le dialogue social (bien tronqué... voire truqué) fixe un rythme intense, sur de nombreux sujets qui vont donner lieu à de nouvelles lois dévastatrices, tant sur la formation professionnelle que sur le "traitement" du chômage et des demandeurs d'emplois avec la future convention UNEDIC... sans oublier la mise en branle de la décentralisation et de la libéralisation des services publics via la MAP...

Une fois n'est pas coutume, la Cgt exprimera ses vœux pour 2014, dans l'espoir d'un sursaut revendicatif des salarié-e-s, dans leur engagement dans les luttes coordonnées et construites sur leurs revendications... mais tout **cela nécessite en premier lieu une Cgt forte.**

Nous aurons inévitablement à organiser un choc de syndicalisation, pour dépasser les replis individuels et la délégation de pouvoir... pour une Cgt d'adhérent-e-s / militant-e-s, démocratique, utile, combative et efficace...

Nous porterons le vœux, aussi, de sortir de ces spirales honteuses qui ont conduit à la construction d'un campement de fortune place de Jaude et qui jettent toujours à la rue, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants... dans un monde qui ne leur laisse aucune place, d'où qu'ils viennent, où qu'ils arrivent, à Clermont-Fd ou ailleurs.

Mais si nos vœux sont sincères, notre détermination, collective, nos forces et notre démarche sont cruciales pour gagner.

La Cgt du Puy de Dôme commencera donc par tenir son congrès, avec près de 300 délégués au rendez-vous pour donner force à nos ambitions, pour affirmer et démontrer qu'il est possible de gagner !

Un congrès pour débattre, pour analyser et pour décider, pour aller vers les conquêtes de demain, nous en avons besoin.

Et sans attendre ce congrès, nous devons nous préparer déjà à construire les batailles, à **commencer par le 6 février**. Toute la Cgt, ses UD, ses FD sont d'accord, le 6 février, sur fond de campagne contre le coût du capital (en opposition au coût du travail rabâché), **les salariés doivent être appelés et participer aux grèves, aux arrêts de travail et aux manifestations qui doivent s'organiser d'ici là.**

On se tient donc au courant au plus vite... et d'ici là, au nom de l'Union Départementale, je vous souhaite de profiter des fêtes et vous transmets, pour 2014, nos vœux de santé et de réussite-s, personnelle-s dans vos projets, collective-s dans nos batailles.

Julien PAULIAC

## Sommaire :

- P1 : Edito/Agenda
- P2 : Les 5 de Roanne relaxés
- P3 : Journée Nationale d'Action Interprofessionnelle du 06 février 2014
- P4 : Journée du 06 février : tract confédéral



N° 1485 DU LUNDI 23 DÉCEMBRE 2013

DEPOSE LE 23 DÉCEMBRE 2013

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

## A GENDA :

➤➤ **9 et 10 janvier 2014 :**  
28<sup>ème</sup> congrès de l'UD

➤➤ **6 février 2014 :**  
Journée Nationale d'Action Interprofessionnelle



### Mardi 17 décembre 2013

**Les 5  
de Roanne  
relaxés !**

**L**e TGI de Roanne vient de relaxer Christel, Jean-Paul, Christian, Didier et Gérald qui comparaissaient devant cette juridiction pour avoir refusé de se soumettre au prélèvement ADN.

**Le tribunal a prononcé la nullité de la garde à vue dont ils avaient été victimes**, la relaxe pour le refus de se soumettre au prélèvement de leur ADN et la non obligation de se soumettre à tout prélèvement d'empreinte génétique. **C'est un jugement en dernier ressort, ce qui signifie qu'il est définitif.**

**Toute la CGT salue leur victoire.**

C'est en effet une grande victoire ainsi qu'un immense soulagement pour nos cinq camarades qui, depuis le 23 septembre 2010 subissent l'acharnement politique et judiciaire du Procureur de la République et de la commissaire de Police de Roanne.

Leur combat était devenu celui de tous les militants CGT victimes de la criminalisation de l'action syndicale. **Le 5 novembre dernier, nous étions des dizaines de milliers lors du rassemblement national, pour dire « Syndicalistes pas voyous ! ».**

La confédération, son Secrétaire général, Thierry Lepaon, adressent leurs félicitations et toute leurs amitiés à Christel, Jean-Paul, Christian, Didier et Gérald, ainsi qu'aux camarades de l'union locale de Roanne qui ont toujours été à leurs côtés. **Quelle belle leçon de solidarité. Quelle belle leçon de syndicalisme rassemblé.**

Il convient aussi d'apprécier la portée novatrice de ce jugement. Ce n'est pas une simple relaxe qu'il vient d'être prononcée, c'est la condamnation sans appel de l'acharnement politique et judiciaire contre les militants CGT qui agissent dans le cadre de leur mandat syndical pour défendre l'intérêt général des salariés. **Tout comme le rassemblement du 5 novembre, cette relaxe porte bien au-delà des « 5 de Roanne », elle prend ici une résonance nationale.**


Le gouvernement, sa majorité parlementaire doivent entendre ce message et donner suite aux propositions de la CGT :


- ◆ une loi d'amnistie ;
- ◆ une loi pour renforcer la protection des militants syndicaux et associatifs qui agissent dans le cadre d'action collective ;
- ◆ une Loi pour supprimer de la liste du fichier des prélèvements génétiques, tous les militants syndicaux et associatifs.


Montreuil, le 17 décembre 2013

# Journée Nationale d'Action Interprofessionnelle du 6 février 2014


**D**ans le cadre de la mise en œuvre des décisions unanimes du CCN des 6 et 7 novembre 2013, la Commission Exécutive Confédérale (CEC), réunie le 10 décembre 2013, a arrêté la date de **la journée nationale d'action interprofessionnelle au 6 février 2014.**

 A ce jour, **cette perspective de lutte est à l'initiative de la seule CGT.** Elle s'inscrit cependant dans la construction de la démarche de syndicalisme rassemblé et à l'appui des luttes unitaires engagées dans les entreprises et dans les services publics.

 Le mot d'ordre de cette journée d'action s'articule sur **Emploi/Salaire/Protection Sociale incluant la retraite.**

 Pour préparer cette journée, la Direction confédérale propose de matérialiser son ancrage dans les entreprises, dans les administrations, dans les services, sur les lieux de travail **en impulsant des assemblées de rentrée dans les unions locales et dans les unions départementales, en organisant des visites de syndicats, en programmant dès maintenant les assemblées de syndiqués et de salariés dans les entreprises.**

 **L'objectif est d'impulser une préparation dynamique au plus près des salariés.**

 Cette journée, pour donner des racines à la suite et peser sur les choix politiques doit impérativement s'organiser par :

- ◆🔥 une impulsion conjointe par les organisations territoriales et professionnelles.
- ◆🔥 Tout d'abord, un temps fort sur les lieux de travail, avec les salariés, sous la forme d'assemblées générales, d'interpellation des employeurs, d'arrêts de travail, ... sur le cahier revendicatif de l'entreprise.
- ◆🔥 Puis un temps fort de rassemblement des salariés sous la forme de manifestations interprofessionnelles en territoires.

**Réunies le 12 décembre 2013, les fédérations de la Cgt ont apporté une appréciation positive à ces propositions et s'inscrivent dans cette démarche !!!**

**Reste encore à nous rassembler nous-mêmes, à communiquer ensemble... Cela va nécessiter, vous vous en doutez, que nous remontions les manches... dans les syndicats, les UL et à l'UD pour ce qui nous concerne.**

**Dans ce Courrier des syndicats, nous vous livrons un tract, assez court mais suffisamment clair pour être diffusé sans attendre par les militant-e-s.**



## Journée nationale d'action

6 février 2014

# Toutes les raisons de revendiquer

Les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas. Nul besoin de catalogue pour illustrer les réalités de nos conditions de vie et de travail dégradées. La peur de perdre son emploi et l'angoisse de l'endettement figurent en tête des préoccupations des salariés en cette fin d'année 2013...

Les richesses créées par notre travail doivent prioritairement servir à la réponse aux besoins sociaux, à la création d'emplois de qualité, à la revalorisation du Smic, à la hausse des salaires pour vivre mieux et permettre une relance de la croissance par la consommation des ménages.

### ET C'EST POSSIBLE !

Diviser par deux les dividendes des actionnaires libérerait 120 milliards d'euros pour les investissements productifs, permettrait de revaloriser le Smic et le point d'indice dans les fonctions publiques. Cela créerait de l'emploi et garantirait le financement de la Sécurité sociale.

En ouvrant le débat sur le « coût du capital » pour répartir autrement la richesse produite, la CGT veut rétablir la vérité.

Elle veut démontrer que ce qui coûte ce n'est pas le travail, c'est le capital. Aujourd'hui, en moyenne un salarié du privé travaille 45 jours par an pour payer leurs dividendes aux actionnaires.

La campagne sur le « coût du travail » orchestrée par le Medef ne vise qu'à culpabiliser les salariés et à permettre à une minorité d'accaparer les richesses produites par notre travail.

Pour changer de logique de développement, pour changer la donne, nous le savons, le monde du travail doit se rassembler, s'unir et agir...

**C'est pourquoi la CGT propose, le plus unitairement possible, de porter ensemble nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail, de protection sociale, de service public, le 6 février 2014, sur les lieux de travail, les territoires et les professions et, partout en France. Manifestons ensemble !**

Pour être plus forts, se défendre, agir pour faire progresser nos droits, prenez toute votre place dans la CGT en vous syndiquant.

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

### Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Âge : ..... Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 80 00, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**